

LE PRIX COURANT

(THE PRICE CURRENT)

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Propriété Immobilière, Etc.

EDITEURS :

LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES

(The Trades Publishing Co.)

25, Rue Saint-Gabriel, - MONTREAL

TELEPHONE BELL MAIN 2547

ABONNEMENT MONTREAL ET BANLIEUE - \$2.50
CANADA ET ETATS-UNIS - 2.00 PAR AN.
UNION POSTALE - - Frs 20.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir de tels avis.

Une année commencée est due en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de : "LE PRIX COURANT."

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements.

Adressez toutes communications simplement comme suit :

LE PRIX COURANT, Montréal.



LES CONSERVES ALIMENTAIRES

Les scandales de Chicago

Depuis quelques jours les journaux quotidiens ont leurs colonnes remplies d'articles, de rapports, de correspondances et de télégrammes sortis de tous côtés, à la suite de révélations vraiment stupéfiantes sur les procédés de préparation des conserves de viandes chez les grands empaqueteurs de Chicago.

Un jeune auteur du nom de Sinclair avait critiqué sous la forme d'un roman "The Jungle", des choses horribles sur les procédés employés dans la préparation des conserves par certaines maisons. On n'y voulait pas croire. Cependant, secrètement, le président des Etats-Unis avait chargé deux hommes en qui il avait une confiance absolue de s'assurer si les révélations ou prétendues révélations de l'auteur de "The Jungle" reposaient sur quelque fondement.

Après enquête, les deux commissaires, MM. Neill et Raymond, firent au président Roosevelt le rapport que tout le monde a pu maintenant lire dans les journaux quotidiens.

Il est vraiment incroyable que des faits tels que ceux révélés dans le rapport aient pu se produire à une époque où, dans tous les pays civilisés, les gouvernements édictent des lois pour assurer au public des aliments sains, hygiéniques et dans le pays même qui, peut-être, a passé les lois les plus rigides, les plus draconniennes pour empêcher l'importation des produits alimentaires malsains ou frelatés. Il n'est pas croyable que dans une ville dont la principale industrie et le principal commerce soient celui de la boucherie et de la préparation des conserves de viandes, il y ait une telle absence d'inspection que la viande d'animaux malades puisse entrer dans la consommation d'une manière régulière ; que la préparation des conserves puisse être faite dans des locaux d'une malpropreté répugnante et dans les conditions les plus contraaires à l'hygiène.

Si tous les faits reprochés aux empaqueteurs de Chicago sont vrais, il n'y a pas de peine assez sévère pour les coupables que le général Miles avait accusés d'avoir empoisonné 3,000 soldats pendant la guerre de Cuba.

La découverte de pareilles horreurs ne causera pas seulement un tort considérable aux conserves du trust de Chicago, mais elle aura sûrement pour effet de jeter du discrédit dans le public sur les conserves en général. C'est ainsi que le châtiment qui ne devrait jamais affliger que les coupables retombe parfois sur les innocents.

Nous ne pensons pas que la consommation des conserves qui sont devenues d'un usage journalier doit longtemps se ressentir du discrédit qui forcément les a atteintes à la suite des révélations que l'on sait.

Il n'y a pas que des conserves préparées sans soin, sans souci de la santé des consommateurs. Il en est heureusement d'autres préparées avec d'excellentes viandes, dans des usines modèles où règne la propreté la plus méticuleuse. Les conserves canadiennes en général, nous sommes heureux de le dire, rentrent dans cette dernière catégorie.

Il faut donc que le public le sache et nos empaqueteurs fassent oeuvre de sagesse en même temps qu'une excellente opération commerciale en provoquant eux-mêmes une inspection permanente, sérieuse et véritablement efficace des maisons d'empaquetage et de leurs produits.

FRAUDES EN DOUANE

Il règne actuellement dans le commerce de gros de Montréal une certaine excitation au sujet de la découverte de faits d'importation de marchandises entrées en douane à des prix bien au-dessous de leur valeur.

Le bruit s'est répandu que l'importateur fautif serait entré en négociations avec le gouvernement pour régler

à l'amiable. La pénalité à laquelle il se serait tenu est de \$25,000, dit-on.

Dans le commerce on se demande pourquoi le Département des Douanes règle secrètement de pareilles questions quand il s'agit de forts montants, alors qu'il procède ouvertement dans des affaires insignifiantes ou de peu d'importance.

Ainsi, dernièrement on a poursuivi devant les tribunaux un pauvre père, le steward d'un navire qui s'était rendu coupable d'entrer en contrebande quelques paquets de cigarettes.

Le cas n'est-il pas plus grave quand un commerçant entre des marchandises à un prix au-dessous de leur valeur ? Ce dernier non seulement fraude le gouvernement, mais, en outre, il obtient sur ses concurrents honnêtes un avantage illicite et leur cause par le fait même un grand préjudice.

Ces règlements qui se font derrière les rideaux sont presque un encouragement à frauder la douane pour des gens malhonnêtes. Ceux-ci se disent qu'ils ont des chances de ne pas se faire prendre et que, s'ils sont pris, ils transigeront. La crainte des tribunaux serait pour les importateurs peu scrupuleux le commencement de la sagesse.

C'est la crainte salutaire qu'il faudrait leur donner ; il y aurait ainsi moins de pertes pour le Trésor et plus de sécurité pour les commerçants honnêtes.

LA LIGUE DES HOMMES D'AFFAIRES DE MONTREAL

Une nouvelle brochure

Nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion de signaler les efforts de la Montreal Business Men's League pour faire connaître au dehors la métropole du Canada et attirer l'attention des étrangers sur son commerce, ses industries, les avantages de son port, la beauté de ses monuments, etc.